



## RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES

### TABLE DES MATIÈRES

#### 1. OIFQ – INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1.1 Le communiqué intitulé « L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec » (2021)
- 1.2 Présentation et explications du logo de l'Ordre et du terme *L'Aubelle* (2009)
- 1.3 Manuel de foresterie 2009
- 1.4 Dictionnaire de la foresterie – Édition spéciale (2009)
- 1.5 Dates historiques de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

#### 2. SYSTÈME PROFESSIONNEL DU QUÉBEC

- 2.1 Organigramme « Le système professionnel du Québec » (2020)
- 2.2 Tableau des ordres professionnels régis par le Code des professions (2018)

#### 3. CODE DES PROFESSIONS – (janvier 2018)

- 3.1 Code des professions
- 3.2 Avis concernant l'article 62.2 du Code des professions

#### 4. LOI SUR LES INGÉNIEURS FORESTIERS

#### 5. RÈGLEMENTS DE L'ORDRE

- r.1 Activité de formation continue obligatoire des ingénieurs forestiers portant sur la mise à jour du Régime forestier (ce règlement a cessé d'avoir effet)
- r.2 Affaires du CA et les assemblées générales (remplacé par 7.01)
- r.3 Assurance-responsabilité professionnelle
- r.3.1 Autorisations légales d'exercer la profession d'ingénieur forestier hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'OIFQ
- r.4 Cessation d'exercer d'un membre (remplacé par 13.1)
- r.5 Code de déontologie des ingénieurs forestiers
- r.6 Comité de la formation des ingénieurs forestiers
- r.7 Certaines conditions et modalités de délivrance des permis (remplacé par 7.001)
- r.7.01 Conseil d'administration, les assemblées générales et le siège social de l'OIFQ (remplacé par 9.1)
- r.7.001 Conditions et modalités de délivrance des permis
- r.7.1 Délivrance d'un permis de l'OIFQ pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

- r.7.2 Inspection professionnelle des ingénieurs forestiers du Québec
- r.8 Modalités d'élection au Conseil d'administration (remplacé par 9.1)
- r.8.1 Normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis
- r.9 Normes d'équivalence des diplômes (remplacé par 8.1)
- r.9.1 Organisation de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et les élections à son Conseil d'administration
- r.10 Procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes
- r.11 Procédure d'inspection professionnelle (remplacé par 7.2)
- r.11.1 Rémunération des administrateurs élus de l'Ordre (remplacé par 9.1)
- r.12 Stages de perfectionnement des ingénieurs forestiers
- r.13 Tenue des dossiers et des cabinets de consultation (remplacé par 13.1)
- r.13.1 Tenue des dossiers et des cabinets de consultation et sur la cessation d'exercice des ingénieurs forestiers
- r.14 Divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections (remplacé par 9.1)
- r.xx Formation continue obligatoire des ingénieurs forestiers (en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021)

## 6. CONSEIL D'ADMINISTRATION / SIÈGE SOCIAL / COMITÉS

- 6.1 Structure du Conseil d'administration de l'Ordre (2021)
- 6.2 Structure organisationnelle du siège social et du Bureau du syndic (2021)
- 6.3 Comités de l'Ordre et mandats (2019)

## 7. COTISATION ET ADMISSION

- 7.1 Statuts de cotisation et diverses modalités administratives (2018)
  - 1. Statuts de cotisation
    - Membres actifs
    - Sans emploi
    - Étudiants
    - Retraités
    - Membres à vie
  - 2. Modalités administratives
  - 3. Politique d'inscription tardive
  - 4. Politique de réinscription

## 8. POLITIQUES ADMINISTRATIVES

- 8.1 Politiques diverses de l'Ordre concernant les membres
  - 1. Règles sur la conduite des affaires de l'OIFQ
  - 2. Politique sur la signature des ingénieurs forestiers
  - 3. Utilisation de l'abréviation « ing.f. »
  - 4. Politique générale d'utilisation du logo de l'OIFQ
  - 5. Clause-type à insérer dans les contrats de travail des ingénieurs forestiers
  - 6. Distinctions de l'Ordre
    - Médaille de l'Ordre
    - Ingénieur forestier ou Ingénieure forestière de l'année
    - Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière
    - Prix de l'Ordre

## **9. INSPECTION PROFESSIONNELLE**

- 9.1 Inspection professionnelle – Surveillance générale de la profession d'ingénieur forestier (2020)

## **10. PROCESSUS DISCIPLINAIRE**

Organigrammes concernant la démarche disciplinaire :

- 10.1 Mesures d'information du public en matière disciplinaire (2009)
- 10.2 Cheminement d'une demande d'enquête (2009)
- 10.3 Cheminement d'une demande d'enquête et dépôt de la plainte (2009)
- 10.4 Comité de révision – Rôle et fonctionnement (2009)
- 10.5 Cheminement d'une demande de conciliation (2009)

## **11. PRATIQUE PROFESSIONNELLE**

- 11.1 Guide de pratique professionnelle (septembre 2001)
- 11.2 Fiches sur la pratique professionnelle « Mêlez-vous de vos affaires... professionnelles » :
  1. Les devoirs de la profession avant ceux de l'employeur (mars 2006)
  2. L'ingénieur forestier salarié : votre employeur connaît-il vos devoirs et obligations? (mars 2006)
  3. Indépendance professionnelle et conflit d'intérêts : une question de confiance! (mars 2006)
  4. L'acte de conseil : un engagement complet de l'ingénieur forestier (mars 2006)
  5. Une entente écrite : ça protège tout le monde! (mars 2006)
  6. Un ingénieur forestier peut-il faire ce qu'il veut sur son propre lot forestier? (mars 2006)
  7. La publicité : un reflet clair de l'expertise (mars 2006)
  8. Le secret professionnel (mars 2006)
  9. Votre signature professionnelle implique nécessairement votre responsabilité (mars 2006)
  10. Déontologie et devoir de réserve et de confidentialité du fonctionnaire : une application conjointe (mars 2006)
  11. Signature en blanc... Une tache à la déontologie (mars 2006)
  12. Attention aux lignes de lot! (décembre 2006)
  13. La tenue de dossiers, un indicateur privilégié d'une pratique professionnelle rigoureuse (décembre 2006)
  14. Un cas concret de reconnaissance professionnelle - signature de l'ingénieur forestier et le programme de remboursement de taxes foncières (juillet 2010)
  15. Signature professionnelle implique nécessairement votre responsabilité (juillet 2010)
  16. Rôle et responsabilité du témoin expert (avril 2020)
  17. Principes et limites de la latitude professionnelle (déc. 2020)

## **12. FORMATION CONTINUE**

- 12.1 Politique de formation continue (2011)